

Département des Côtes d'Armor

ARRONDISSEMENT DE SAINT BRIEUC**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DU LIÉ*****Siège social : 60, Le Pont-Querra - 22210 PLÉMET*****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SEANCE DU 2 JUILLET 2026****Membres
en exercice****18****Présents 12****Votants 13**

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, le Comité Intercommunal d'Adduction d'Eau du Lié s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures trente, salle de Réunions, Espace Docteur Louis PITON, le Pont- Querra à Plémet, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC, Président et en présence des Délégués du Syndicat.

Présents : Mmes HOLLEBECQ et BIZET, Mrs GUILLOU (sorti en cours de séance), PELLION, AUBRON, MASSE, FERNANDEZ, MARCADE (sorti en cours de séance et pouvoir à M. FERNANDEZ pour la suite), QUINIO, LE FRANC, JOUAN, ETTOUATI, LE BIHAN, BOURGEOIS.

Excusés : Mme ROBERT, Mrs OLIVE, LEVEAU, MALESTROIT, ALLIO

Secrétaire de séance : M. ETTOUATI

Délibération 2026-47**PRESENTATION ET ADOPTION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Assisté par le SDAEP, le syndicat avait lancé en 2024 une consultation concernant une opération de réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable. Outre l'accompagnement du syndicat dans la hiérarchisation et la structuration de sa stratégie d'investissement pour les 10 ans à venir, cette étude comprend également la réalisation de plusieurs documents et plans réglementaires : schéma de distribution, Plan Général de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), diagnostic territorial à l'eau, actualisation du plan de gestion de crise.

Le cabinet SAFEGE avait été déclaré attributaire pour un montant de 97 963 € H.T. (117 555 € TTC).

M. LAOUENAN du cabinet SAFEGE avec M. CAUET présentent conjointement cet important dossier permettant d'avoir une réflexion globale sur le cycle de l'eau et d'avoir des outils pour les investissements futurs.

S'agissant de l'aspect bilan/ressources, il convient d'observer les contraintes de débit réservé à respecter, d'avoir une photographie de la disponibilité de la ressource en eau actuelle mais aussi en prospective. Ainsi aujourd'hui, la situation est conforme 8 années sur 10 donc il y a un constat où durant 2 ans il n'y a pas assez d'eau. L'équilibre est assuré par le SDAEP avec l'interconnexion départementale.

Mais il convient de prendre conscience d'une accélération nette à horizon 2040/2050, c'est-à-dire dans 1 génération où la tendance sera globalement inversée puisqu'on l'on prévoit pour le syndicat du Lié un manque d'eau 7 années sur 10.

En tout état de cause, il ne faut surtout pas nier cette réalité.

Mis à part la retenue de Guerlédan, le schéma départemental n'a pas d'autres ressources. Un second levier possible serait la diminution des besoins mais on constate que les abonnés du Lié ont globalement augmenté leur consommation moyenne d'environ 2 m³.

La sobriété est aussi à rechercher du côté de l'activité économique.

Un 3^{ème} levier possible serait la loi des 3 R : Réduction-Recyclage-Réutilisation

Les enjeux sont énormes et se chiffrent en millions de m³. Pour avoir une comparaison la retenue de K.U. (Kerné-Uhel) représente 2.5 millions de m³.

Ces schémas directeurs sont très longs à élaborer (2 ans pour celle du syndicat) mais donnent les clés de ce qu'il convient de faire pour l'avenir.

Sur un plan financier, les investissements à prévoir sur les 10 prochaines années sont estimées à plus de 17 millions d'€ H.T. (très majoritairement pour le renouvellement de canalisations)

scindés en 3 phases :

- 2027/2029 : 5.8 millions d'€
- 2030/2032 : 5.4 millions d'€
- 2033/2036 : 6.2 millions d'€

Après délibéré, le comité syndical par 13 voix POUR

- Adopte le schéma directeur d'alimentation en eau potable du syndicat présenté
- Autorise le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Paul ETTOUATI

Le Président.
Georges LE FRANC